

Formation continue informatique

CAS en Web Strategy

Préambule

Ce cours vous permettra de consolider et d'optimiser votre visibilité sur le Web et d'en faire un réel outil marketing.

Le CAS en Web stratégies est décliné en 8 modules.

Contenu

Gestion de projet

- Pilotage projet Web
- Introduction à Scrum (agile)
- Audit existant, évaluation
- Cible, objectifs, concurrence
- Cahier des charges, appels d'offres
- Tests et déploiement

Marketing

- Stratégies et techniques de Web marketing
- Référencement marketing
- E-Réputation
- Storytelling et communication
- Communication de crise

Interfaces

- Ergonomie
- Techniques d'écritures des pages WEB
- Création de maquettes

Formation continue informatique

Aspects juridiques

- Introduction au droit
- Protection des données et droits de la personnalité
- Thématiques spécifiques : Privacy by design and by default, élaboration de CGV, Politique de protection des données.

Sécurité

- Cyber-sécurité
- Mise en place d'un plan de sécurité

Votre site au quotidien

- Bonne pratique de maintenance de l'application et du serveur
- Les moteurs et leurs robots, comment fonctionnent-ils.
- Evaluation du référencement
- Google Webmaster Tools et outils de contrôle.
- Analyse et utilisations des statistiques de fréquentations.
- Anticipation des tendances.

Tendances

- Web sémantique, cloud computing, machine learning, analyse prédictive
- Réalité virtuelle, chatbox, IA, Interfaces naturelles

Travail pratique

- Travail personnel intégrant au minimum 3 des modules suivis.
- Rapport écrit
- Défense orale

Prérequis

Avoir un bachelor ou diplôme équivalent ou pouvoir prouver une activité professionnelle dans le domaine.

* Aucun prérequis pour la participation aux modules sans certification finale.

Formation continue informatique

Titre obtenu

Certificat CAS (Certificate of Advanced Studies) HES-SO Valais-Wallis – 15 crédits ECTS

Lieu et horaire

Les cours sont donnés à Vevey.

Prix

CHF 6'000.- (finance examen compris).

Bulletin d'inscription

Nom du cours : CAS en Web Strategy

Prix en vigueur du cours : CHF 6'000.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)

Adresse / Entreprise :

NPA et ville :

.....

Date :

Signature :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

A remplir et envoyer à l'adresse suivante :

HES-SO Valais Téléphone : 027 606 90 43

Formation continue informatique Fax : 027 606 90 00

Techno-Pôle 3 E-mail : info@formationcontinue.ch

3960 Sierre Internet : www.formationcontinue.ch

OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? :
- Connaissances, amis

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.